

DATE DE CONVOCATION : 07 juin 2023
DATE D’AFFICHAGE : 07 juin 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 15
NOMBRE DE VOTANTS : 20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2023 à 19h00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Luc AVART

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, Mme BINET, M. DAMBRICOURT, Mme BECQUET, M. COURTIN, Mme SOLTYSIAK, Mme DELHAYE, M. BUCKMAN, Mme CADET, M. CHARLEMAGNE, M. PENEZ, M. BLIN.

ABSENTS : Mme CABRE (procuration à Mme BINET), M. VANPOPERINGHE (procuration à M. DAMBRICOURT), Mme SCOTTE, M. REVILLON (procuration à M. AVART), M. ODIEVRE, Mme WUYTS, M. MARIE (procuration à M. PENEZ), Mme MARQUAND (procuration à M. BLIN).

N° 2023/027 RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 – FORFAIT MATERIEL PEDAGOGIQUE

Le Conseil,

Après délibération,

Décide, à l’unanimité, d’allouer aux écoles maternelles et primaires publiques et privées pour l’année scolaire 2023/2024, un forfait matériel pédagogique de 53 € par élève domicilié à WATTEN.

Décide que le forfait matériel pédagogique alloué aux écoles publiques pour les enfants scolarisés en section spécialisée sera à rembourser par leur Commune de domicile.

Autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes correspondants.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc AVART.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Daniel DESCHODT.